

ANNEXE 1

MODÈLE DE RÉSOLUTION

RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résolution du Conseil d'administration tenue le _____ 20__

Numéro de résolution : _____

Considérant que nous sommes une organisation à but non lucratif *voulant* prendre toute les mesures raisonnables pour assurer la protection des personnes placées sous notre responsabilité;

Considérant que notre organisme offre des services et/ou programmes à des clientèles dites vulnérables, qu'ils soient gérés par du personnel rémunéré ou des bénévoles;

Considérant qu'il est de notre responsabilité de filtrer et de superviser adéquatement notre personnel tant bénévole qu'administratif;

Considérant que cette responsabilité, tant morale que juridique, ne correspond non seulement à ce qu'il convient de faire, mais aussi à certains principes législatifs établies en vertu de « l'obligation de diligence »;

Il a formellement été décidé par notre organisme d'adopter, de mettre en œuvre et d'assurer le suivi et la mise à jour annuelle d'une politique de filtrage et de supervision de l'action bénévole.

Il a été formellement décidé de filtrer les bénévoles et employés des postes concernés aux deux ans tel que stipulé dans la politique de reconnaissance et soutien de l'action bénévole de la Ville de Sainte-Catherine et ce pour la durée de la reconnaissance de l'organisme à la Ville.

Ce dossier sera confié au poste de _____ de notre organisme

Adoptée par : _____

Adoptée par : _____

Proposée par : _____